Image not found or type unknown

Instance de divorce.....

Par **Jess62**, le **15/02/2018** à **15:06**

Bonjour
Je suis en instance de divorce moi et mon mari on a eu l'audience de conciliation avc le juge le 10octobre nos àvocates nous on fait signe un PV mon mari à reçu la lettre par l'huissier fin novembre l'audience de mise en état a eu lieu le 1er février on penser que c'était la date de fin puisqu on a demander un divorce simple et rapide on a pas d'enfants ni de bien immobilier on est d'accord sur tout et voilà qu on a 2 date de plus en mai pour la clôture du dossier et en juin pour fixe le dossier est ce que le divorce sera prononcé en juin ou pas ?

Par **Visiteur**, le **15/02/2018** à **15:33**

Bonjour,

Peut-être un problème de planning, car on évoque souvent
4 mois de délai.

A toutes fins utiles...
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567

Par **Jess62**, le **15/02/2018** à **15:35**

Sa veut dire quoi fixe le dossier c'est la dernière date le divorce sera prononcé ?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés